

Tableau de conversion des indices d'utilisation du sol vers les IBUS

(LATeC du 02.12.2008)

Aménagement du territoire et constructions – L

710.1

Un indice d'utilisation du sol fixé dans le plan d'aménagement local à :	est remplacé, avec l'entrée en vigueur de la présente loi, par un indice brut d'utilisation du sol de :
0,25	0,50
0,30	0,50
0,35	0,50
0,40	0,53
0,45	0,60
0,50	0,67
0,60	0,80
0,65	0,87
0,70	0,93
0,75	1
0,80	1,07
0,85	1,13

Ainsi adopté par l'Assemblée communale d'Hauteville,

le 14 septembre.. 2020

Au nom de l'Assemblée communale

Le/La Secrétaire

Maisa



Le Président/La Présidente

[Signature]

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

le **10 JUIN 2021**



[Signature]

Le Conseiller d'Etat, Directeur
Jean-François STEIERT

Calcul des équivalents-habitants hydrauliques (EH)

Sur la base de valeurs empiriques de la littérature corrélées à des valeurs effectives mesurées, et en l'absence d'autres données spécifiques fournies par un spécialiste, les hypothèses suivantes sont admises pour le calcul des taxes :

Type de construction / d'activité		Charges produites chaque jour	Équivalents-habitants hydrauliques
		litres	EH
Habitation	par habitant	170.0	1.00
	par chambre habitable ¹	170.0	1.00
École, sans salle de gymnastique	par élève	42.5	0.25
Équipement sportif	par douche	42.5	0.25
Bâtiment administratif ou commercial	par employé	56.7	0.33
Hôtel, chambre d'hôtes	par lit	170.0	1.00
Restaurant	par place assise	56.7	0.33
Café	par place assise	8.5	0.05
Cinéma	par place assise	4.3	0.03
Camping	par 1000 m ²	1360.0	8.00
Hôpital / Hôme	par lit	340.0	2.00
Stationnement militaire	par lit	170.0	1.00
Fromagerie	par tonne de lait transformé	2000.0	11.76
Local de coulage	par tonne de lait coulé	1000.0	5.88
Abattoir	par unité de gros bétail (UGB)	4000.0	23.53
	par unité de petit bétail (UPB)	2000.0	11.76
Boulangerie	par employé	255.0	1.50
Préparation de légumes	par tonne de conserve de légumes produite	8000.0	47.06
	par tonne de pommes de terre transformée	8000.0	47.06
Distillerie	par litre d'alcool pur	30.0	0.18
Brasserie	par hl de boisson	150.0	0.88

¹ Sont considérées comme chambre habitables les chambres à coucher et les salles de séjour.

Ainsi adopté par l'Assemblée communale d'Hauteville,

le 14 septembre 2020

Au nom de l'Assemblée communale

Le/La Secrétaire


.....



Le Président/La Présidente


.....

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

le **10 JUIN 2021**





Le Conseiller d'Etat, Directeur
Jean-François STEIERT